

Collectif pour les Lycées en Education Prioritaire (CLEP)
Appel pour un retour des lycées dans l'éducation prioritaire
Dans les lycées des quartiers populaires, l'éducation doit redevenir prioritaire !

La France est régulièrement épinglée dans les enquêtes internationales comme PISA pour le caractère profondément inégalitaire de son système scolaire, le lien entre origine sociale et réussite y étant particulièrement marqué. C'est un constat terrible : loin d'ouvrir à chacun·e une destinée sociale déconnectée de son origine, l'école reproduit et amplifie les inégalités de naissance. Or, la seule politique exclusivement conçue pour réduire ces inégalités scolaires exclut de fait les lycées de l'éducation prioritaire depuis la publication de la carte de 2015.

Nous, qui enseignons dans des lycées accueillant une majorité d'élèves de milieux populaires - le plus souvent issus des collèges REP et REP+, concentrant les difficultés sociales et scolaires -, savons l'importance de disposer de moyens supplémentaires pour réduire les effectifs par classe, apaiser le climat scolaire et augmenter les temps d'apprentissage. Nous savons également la nécessité de développer divers projets de soutiens à nos élèves et d'ouverture culturelle. Nous savons enfin que l'efficacité de nos lycées repose sur le travail collectif d'équipes pédagogiques stables et expérimentées. En effet, les difficultés de nos élèves ne disparaissent pas par magie pendant l'été qui suit la classe de troisième et précède leur entrée en seconde !

10 ans après l'exclusion des lycées de l'éducation prioritaire, nous avons pu constater sur le terrain la dégradation manifeste des conditions de travail et d'enseignement. Ainsi, il n'est plus rare dans nos lycées d'enseigner à des classes de 35 élèves, voire davantage, y compris dans les séries technologiques ! Nous constatons également la récurrence d'incidents graves entre élèves ou entre élèves et personnels : jets de projectile sur des enseignant.e.s, explosion de pétards ou de mortier d'artifice dans l'enceinte des établissements, etc.

Mais au-delà de ces événements spectaculaires, c'est bien la sensation que notre travail est empêché par une insuffisance chronique de moyens humains qui génère une immense frustration chez les enseignant.e.s de nos lycées des quartiers populaires. Nous nous heurtons au mépris de notre hiérarchie face aux multiples alertes et aux dysfonctionnements chroniques que nous n'avons cessé de dénoncer chaque année : enseignant.e.s non remplacé.e.s, manque criant de CPE, d'AED, d'AESH, de personnels du pôle médico-social, de personnels administratifs, d'agents d'entretien et de maintenance, recours toujours plus important à des personnels précaires, souvent recruté.e.s dans l'urgence et à qui le rectorat ne propose aucune formation sérieuse.

À quand une véritable prise en compte des difficultés spécifiques de nos établissements ? À quand une véritable prise en compte des besoins de nos élèves, majoritairement issu.e.s des quartiers populaires et des collèges REP ou REP + ? 10 ans après, il est temps de publier une nouvelle carte de l'éducation prioritaire et d'y inclure à nouveau les lycées. L'intégration des lycées à cette carte devra être assortie :

- de seuils fixes et clairs concernant les effectifs par classe (20 élèves maximum en Seconde GT et en voie Technologique ; 24 élèves maximum en Première et en Terminale Générales ; 12 élèves en CAP, 15 élèves en 3^{ème} prépa métiers et en bac pro) ;
- de moyens supplémentaires conséquents, en heures-poste, pour dédoubler les classes et réaliser les projets pédagogiques dont nos élèves ont besoin ;
- d'embauches massives de personnels de vie scolaire (CPE et AED), de personnels du pôle médico-social (infirmier.e.s, assistant.e.s sociaux, sociales, médecin scolaire, psychologue de l'éducation nationale) ;
- d'un système de bonifications pour les mutations, de primes pour tous les personnels exerçant dans nos lycées et d'avantages spécifiques d'ancienneté (ASA) de manière à stabiliser les équipes et rendre nos métiers attractifs ;
- de moyens pour l'éducation socio-culturelle
- de moyens pour la rénovation du bâti et des équipements et la mise aux normes.

Dans un contexte de coupes budgétaires massives dans les services publics, le détournement de l'argent public vers le privé a des effets délétères sur nos lycées qui subissent de plein fouet ces restrictions. Il est temps que les moyens soient alloués en fonction des besoins des élèves et de la communauté éducative, et non en fonction de logiques budgétaires injustes qui creusent depuis tant d'années déjà les inégalités, au détriment de nos élèves.

Les personnels des lycées Camus-Sermenaz (Rillieux-la-pape, 69), Robert Doisneau (Vaulx-en-Velin, 69), Jacques Brel (Vénissieux, 69), Marcel Sembat (Vénissieux, 69), Pierre Brossolette (Villeurbanne, 69), Frédéric Faÿs (Villeurbanne, 69), LP Fernand Forest (Saint Priest, 69), La Martinière Monplaisir (69), Jacques Brel (La Courneuve, 93), Joliot-Curie (Nanterre, 92), Galilée (Gennevilliers, 92), lycée François Villon (Les Mureaux, 78), lycée Victor Duruy (Paris 7^{ème}, 75), Elie Faure (Lormont, 33), LP Le Chatelier (Marseille, 13).

Soutenu.e.s par :

- SUD éducation 69
- CGT éducation 69
- SNFOLC 69
- SNES FSU 69
- FCPE 69
- CGT éducation 92

- SUD éducation 92
- CGT éduc'action 13
- SUD éducation 13
- SUD éducation 07
- SUD éducation 26
- SUD éducation 89
- SUD éducation 58
- SUD éducation 22
- SUD éducation 38
- SUD éducation 31
- SUD éducation 65
- SUD éducation 82
- SUD mayotte
- SUD éducation 53
- SUD éducation 72
- CGT éduc'action 80
- SUD éducation 41
- SUD éducation 44